

LA REVUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

SPORT

dans la

CITÉ

9 €
NUMÉRO 234
SEPTEMBRE 2022

BÉNÉVOLAT

Notre or olympique !

LES OFFICES EN ACTION
AU SERVICE DES BÉNÉVOLES

PORTRAIT DE PARTENAIRE
ASSOCONNECT

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE



**À VOS MARQUES,
PRÊTS,
COMMUNIQUEZ !**

**LANCEZ VOTRE
COMMUNICATION
DIGITALE !**



GESTION ET CRÉATION

IDENTITÉS VISUELLES

Logo, vidéo, charte graphique...

SITES INTERNET

Assoconnect, Wordpress, Squarespace...

RÉSEAUX SOCIAUX

Stratégie, visuels, publications...

FORMATION

Entièrement financée par L'OPCO A.F.D.A.S
Trois membres bénévoles de votre association
pourront se former au digital.

4 MODULES

7J / 35H

10H DE TUTORAT

myresoplus@gmail.com
Suivez-nous sur les réseaux
[@myresoplus](#)



ODE AU BÉNÉVOLAT : Socle de notre réseau associatif



Dr Christian BÉNÉZIS,
Président de la FNOMS

LA LOI DE 1901 A PERMIS DE TISSER LE « MAILLAGE ASSOCIATIF » SPORTIF EN FRANCE ET SUSCITÉ DE MULTIPLES VOCATIONS : AINSI EST NÉ LE BÉNÉVOLAT !

Qu'il s'agisse de dirigeants (présidents, secrétaires généraux, trésoriers, membres du bureau) ou de femmes et d'hommes de terrain, tous les bénévoles ont le même profil : ils sont motivés, militants, convaincus des bienfaits du sport et des activités physiques sur tous les individus, des enfants aux adultes jeunes et aux seniors.

Le bénévole est désintéressé, consacrant tout ou partie de son temps libre, en dehors de son activité professionnelle, à son association et à ses adhérents. Que seraient le sport et les activités physiques de base, le sport pour tous, le sport social et solidaire, le sport santé, sans les millions de bénévoles qui animent leur association de quartier, leur école du sport, leur club amateur ?

Oui, être bénévole, c'est s'investir gratuitement, agir et être utile pour un groupe d'adhérents, favoriser l'initiative individuelle et collective, sans en attendre obligatoirement une reconnaissance sociale. C'est surtout le plaisir de consacrer son temps libre et sa passion, sa générosité, son altruisme !

La professionnalisation du sport et des activités physiques, la gestion comptable des associations, rendent difficile le quotidien des bénévoles. Aujourd'hui, le bénévole « a pris de l'âge » : Il doit s'entourer de salariés (quand les moyens financiers le permettent). Il doit acquérir de nouvelles compétences, susciter la vocation de nouveaux bénévoles auprès des jeunes et des femmes !

Il n'existe toujours pas une « charte du bénévole » et c'est bien dommage !

Si nous voulons éviter « une crise » des vocations dans le bénévolat, limitons le nombre de mandats de nos bénévoles, aidons-les à se former à de nouvelles compétences, accompagnons-les dans leur projet associatif, facilitons leurs contacts auprès de l'Agence Nationale du Sport et surtout auprès des élus municipaux, départementaux et régionaux : c'est la vocation première de notre fédération la FNOMS auprès des bénévoles de nos Offices.

C'est au prix de ces prises de conscience que la France gardera cette richesse unique qu'est le bénévolat, gardien de la vie associative et du sport pour toutes et tous sur tous nos territoires.

Nos Offices restent les « Garde-fous » du bénévolat, du plaisir de gérer, au bonheur de porter nos projets. C'est mon vœu le plus cher.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA FNOMS



AGENCE
NATIONALE
DU **SPORT**



Le réseau territorial du sport



Le Réseau Sport des Collectivités Locales



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



licra

AGIR AU QUOTIDIEN AVEC LA FÉDÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

LES
OFFICES
DU **SPORT**
FÉDÉRATION NATIONALE

13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org

WWW.FNOMS.ORG



SOMMAIRE

ÉDITO

Ode au bénévolat :
socle de notre réseau associatif
[page 3](#)

QUESTION DE SOCIÉTÉ

Bénévolat : notre or olympique !
[page 6](#)

OFFICES EN ACTION

L'académie des bénévoles
[page 12](#)
L'académie des dirigeants sportifs
[page 14](#)
L'OMS de Dijon passe au 2.0
[page 15](#)
Tous Inclus Sport
[page 16](#)

FÉDÉRATION RESSOURCES

La FNOMS en action :
Bénévoles du Sport, le Collectif
[page 18](#)
Avantages adhérents
[page 22](#)
Portrait de partenaire : Assoconnect
[page 23](#)
Le nouveau service juridique FNOMS
[page 26](#)



NUMÉRO 234

SEPTEMBRE 2022

Revue de la Fédération Nationale des Offices du Sport - 13-15, rue Ambroise Croizat, 94800 VILLEJUIF - Tél. : 01.79.84.85.10
Email : fnoms@fnoms.org - www.fnoms.org / Agrément Jeunesse et Sport du 27-01-05 - N°ISSN : 1252-6320 - Directeur de la Publication : Dr Christian BÉNÉZIS - Rédacteurs en Chef : Claude BRANA, David GUILLOUF - Comité de Rédaction : Christian BÉNÉZIS, Claude BRANA, Laurence MERCIER, Paul DUBOIS, Véronique KOLB, Catherine PAOLI, David GUILLOUF - Mise en page : Sylvie MAHÉ - Impression : Les Imprimeurs Corréliens, 19100 Brive, Tél. : 05.55.92.84.84 - Crédits photos : AdobeStock / FNOMS (tous droits réservés) - Responsable publicité : David GUILLOUF - dgfnoms@fnoms.org - 01.79.84.85.10







QUESTION DE SOCIÉTÉ

BÉNÉVOLAT Notre or olympique !

Par Claude Brana, secrétaire général
et Paul Dubois, secrétaire général adjoint de la FNOMS

"UNE VIE À LA PREMIÈRE PERSONNE EST UNE VIE MUTILÉE",
RÉGIS DEBRAY, "LE MOMENT FRATERNITÉ".

En 2013, l'Insee chiffrait 21 millions de membres, bénévoles ou non ayant adhéré à une association.

L'HISTOIRE DE LA LIBERTÉ DE S'ASSOCIER

La pratique associative est aussi ancienne que la civilisation elle-même. Les tailleurs de la basse Égypte au XIV^e siècle avant notre ère, sont organisés pour se protéger des "Aléas de l'existence".

En 450 avant notre ère, "la loi des Douze Tables" rédigée à Rome expose les codes d'association. Il y est écrit "Les associés forment entre eux le contrat de leur choix sous réserve de ne pas porter atteinte aux lois de la République". Notons au passage la modernité des propos, par l'introduction de la notion de "libre contrat entre citoyens" et politiquement par le recours possible à l'interdiction d'adhérer.



FOCUS

"LA LIBERTÉ DE S'ASSOCIER" REMERCIEMENTS

De façon indirecte et sincère, j'adresse tous mes remerciements à Jean-Michel Ducomte et Jean-Marc Roirand pour avoir produit en 2011 le livre "La liberté de s'associer" (Éditions Privat) sur lequel je me suis appuyé pour rédiger ce compte-rendu, ou plus exactement ce « J'ai lu pour vous ».

**Jean-Michel Ducomte, avocat et professeur à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse en 2011.*

**Jean-Marc Roirand, membre du Conseil économique, social et environnemental, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et président du Forum Civique Européen.*

AU MOYEN ÂGE

Les corporations de métiers (jurandes, maîtrises) se constituent. Les congrégations religieuses se développent. La monarchie, absolutiste, voit dans ces corps intermédiaires une défiance au pouvoir du roi. Il s'ensuit un panel de textes de limitation, de contrôle ou de suppression des rassemblements. Dans ce régime de contrainte, on peut y percevoir les prémices d'une "reconnaissance officielle sous contrôle" du fait associatif, et tout autant, les limites de la liberté de s'associer.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DE 1789

Libérale et individualiste, la Révolution française au sein d'une société en rupture politique et sociale a soufflé le chaud et le froid à l'égard de la liberté de s'associer. Si la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et le décret du 14 et 15 novembre 1790, confirment le droit du citoyen de "s'assembler et former entre eux des sociétés libres", les textes qui suivirent vont s'empresse d'en réduire la portée. Cette société" ne peut qu'être radicalement différente de l'ancienne organisée en ordres et en corps » (J.-M. Roirand et J.-M. Ducompte*). Le bras de fer entre le pouvoir politique et le fait associatif va durer longtemps encore, sans pour autant réduire l'expansion de ce dernier.

LA LOI D'ASSOCIATION 1901

Il faut attendre, la fin du Second Empire et l'engagement de l'homme politique Pierre Waldeck-Rousseau, président du Conseil, pour que la liberté pleine et entière de s'associer, connaisse une légitimité institutionnelle.

"Entre 1871 et 1901, ce ne sont pas moins de trente-trois projets ou propositions de lois qui sont déposés".

La loi d'association du 1^{er} juillet 1901, d'inspiration libérale et républicaine, suite à l'affaire Dreyfus, participe au programme de laïcisation des institutions (cadre juridique des activités congréganistes religieuses) . La loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905 en constitue la suite logique.

Par ailleurs, la loi du 1^{er} juillet 1901, en son article premier, ouvre à ceux qui souhaitent s'assembler et contracter, un espace d'initiatives libres jusqu'alors jamais réalisé. La personnalité morale est acquise dès lors que l'association fait publicité de son existence auprès des services administratifs de l'État (préfectures) sans que son objet puisse être contrôlé a priori (article 5). Cette disposition différencie les associations libres des associations déclarées et des associations reconnues d'utilité publique.

La société civile organisée est en marche. Mais l'histoire en appelle à la vigilance et serait bien inspirée de nous apprendre à regarder ce que nous ne voulons pas voir. La liberté de s'associer en ce siècle passé a connu de douloureuses et criminelles vicissitudes. Pour n'en citer qu'une, le régime de Vichy, hostile aux libertés publiques, a cherché à anéantir toutes les libertés d'association, excepté celles qui répondaient à ses intérêts.

Un siècle passé et il est cependant aisé de faire un constat très positif de l'application de la loi 1901. Un bilan chiffré des créations d'associations atteste de sa bonne santé. La liberté de s'associer est une conquête, elle inscrit l'individu dans la dynamique du pacte républicain et confirme que la citoyenneté est avant tout son attribut. ●



ÉTAT DES LIEUX

L'engagement associatif

En cette période post-COVID où l'associatif a vu se déliter une bonne partie des activités physiques et sportives, il nous semble opportun d'ouvrir la réflexion sur les problématiques liées à l'engagement associatif. En la matière, les valeurs que porte la FNOMS et les différentes approches et concepts qu'elle préconise, ne peuvent prendre forme et vivre sur les territoires sans cet engagement humain extraordinaire.

L'engagement associatif s'exprime dans des structures diversifiées (pas seulement associatives...). Il correspond par sa singularité et sa richesse, à des attentes et des motivations individuelles, et s'intègre de fait à une évolution sociétale.

Il existe plusieurs formes d'engagement : le bénévolat, le volontariat, le service civique, le salariat, le stage... Les statuts qui les accompagnent sont souvent confondus entre eux, car ils recouvrent parfois des dispositions communes, comme les questions de rémunération, d'assurance sociale ou de contrats.

Le CESE (Conseil Économique, Social et Environnemental) propose une définition de l'engagement : *"c'est l'action de la personne qui s'engage librement sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif"*.

LES ENJEUX PERSONNELS ET SOCIAUX DE L'ENGAGEMENT

Dans un article paru dans le magazine des Médaillés Jeunesse et Sport et de l'engagement, Stéphanie Vermeersch, formule l'hypothèse que nous sommes dans un contexte social de recompositions institutionnelles et de valorisation de l'autonomie individuelle. Conciliation entre individualisation et participation sociale constitue le dilemme qui se joue et se rejoue pour tout individu qui s'engage librement.

L'éthique et le plaisir sont sous-tendus :

. D'une part, par l'impératif contemporain de réalisation d'un " moi " autonome et singulier, avec une dimension hédoniste intimement liée au rapport à soi ;

. D'autre part, par une volonté forte de participation sociale révélée par des valeurs défendues et la recherche du plaisir à travers le dialogue avec les autres.



L'engagement associatif est plus parcellaire, plus limité dans le temps et les prises de responsabilités sont de plus en plus délicates.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENGAGEMENT ACTUEL

- . L'engagement associatif est **plus parcellaire** dans son origine et dans son suivi ;
- . **Plus limité** dans le temps concernant les prises de responsabilités ;
- . Le baromètre de la FONDA révèle qu'un tiers des jeunes de 18-30 ans sont membres ou participent aux activités d'une association. Ce pourcentage montre que les **jeunes s'engagent** avec un volume horaire initialement déterminé et bien respecté ;
- . **Les prises de responsabilités** sont de plus en plus délicates au sein du mouvement associatif.

Les leviers :

Ce constat n'est pas sans incidences sur la gouvernance associative. En conséquence, il est opportun de lister et définir les différentes tâches réalisées (ou à réaliser) par les dirigeants pour le bon fonctionnement de la structure et les intégrer dans des « pôles » que l'on peut intituler « secrétariat », « trésorerie » par exemple avec la volonté de :

- . **Répartir** les tâches entre plusieurs personnes ;
- . **Répondre** justement aux caractéristiques actuelles de l'engagement (que l'on a pu traiter précédemment) ;
- . **S'adapter** aux attentes des bénévoles, en limitant le volume horaire de chacun, en insistant sur les approches communes et partagées ;
- . **Faciliter** le remplacement d'une personne qui souhaite arrêter ses fonctions ;
- . **Prévoir** dans les statuts la capacité à intégrer des jeunes dans la gouvernance de l'association ;
- . **Favoriser** le développement des relations intergénérationnelles ;
- . **Développer** les conditions de la circulation des savoirs ;
- . **Organiser** des dispositifs de transmissions.

CLARIFIER LES ÉLÉMENTS DU CONTRAT ENTRE LES ASSOCIÉS (ART. 1 DE LA LOI 1901)

Les leviers :

Valoriser celui qui choisit de mettre le "nous" avant le "je" reste un enjeu majeur pour le fidéliser. Ainsi il y a lieu de :

- . **Mettre à disposition** le guide d'accueil de l'adhérent comprenant les statuts et le règlement intérieur ;
- . **Questionner** le futur bénévole sur ses attentes, ses motivations et estimer le degré possible d'investissement dans ses missions ;
- . **Faire appel** à ses compétences acquises ou à acquérir ;
- . **Lever les craintes** sur le volume horaire accordé (craintes souvent d'un engagement minimisé et évolutif qui peuvent être un frein initial) ;
- . **Mettre à disposition** le guide d'accueil de l'adhérent comprenant les statuts et le règlement intérieur. Cela facilitera son sentiment d'appartenance ;
- . **Rappeler** les fondements de l'éthique associative. En référence à l'article 1 de la loi 1901, s'engager c'est avant tout faire contrat commun avec les autres, ainsi adhérer d'abord à une association. Dès lors s'engager, c'est défendre les valeurs de l'association et en tant qu'acteur responsable les appliquer. Cela facilitera le sentiment d'appartenance.

SOIGNER L'INTÉGRATION AU PROJET ASSOCIATIF ET VALORISER LA RÉUSSITE COLLECTIVE

Les leviers :

- . **Donner les moyens** de remplir et réussir les missions ;
- . **Construire** avec lui un référentiel critérié de valeurs (échecs et réussites des missions individuelles ou collectives) ;
- . **Prévoir** des échelles progressives de difficultés (au regard de ses connaissances, de ses compétences, des informations en sa possession) ;
- . **L'accompagner** dans le traitement des dossiers ;
- . **Valoriser** la dynamique de groupe ;
- . **Déterminer** des espaces d'écoute et d'échanges (face à face avec des situations délicates, des malentendus, des tensions diverses).



LE BÉNÉVOLAT : LE CHOIX DU DÉSINTÉRESSEMENT FINANCIER

Le bénévolat, et par définition l'engagement libre et désintéressé, est riche en expériences, en lien social, en acquisition de connaissances et de compétences, pour autant qu'il puisse paraître décalé par rapport à la société actuelle. Le "*libre arbitre*" de chaque individu fonde sa "*liberté pleine et entière de s'engager*" sans qu'aucune sanction sociale ne s'exerce sur lui.

L'enquête de France-Bénévolat détermine 3 items principaux "*je m'engage pour être acteur, pour être un citoyen engagé ou pour faire un acte militant*". Sur cette période, le militantisme est passé de 40 % à 20 % des sources de motivation. Cette évolution montre, entre autres, que l'attachement à des valeurs fortes s'amenuise dans le temps.

Les leviers :

- . **Faire valoir** en interne comme en externe le poids économique de l'engagement bénévole dans la comptabilité de l'association : "*valorisation du bénévolat*" ;
- . **Assurer** une reconnaissance sociale de cet engagement par un véritable contrat de bénévolat (formation, information) ;
- . **Faciliter** l'accès à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). L'utilisation du passeport bénévole (France-Bénévolat) par exemple peut contribuer à l'élaboration d'un dossier de VAE ;
- . **Développer** l'engagement des jeunes, notamment en les impliquant le plus tôt possible dans les instances dirigeantes (cf. statuts, règlements Intérieurs, etc.) ;
- . **Faire connaître** le fonctionnement associatif (la loi 1901) dans les différents établissements scolaires ;
- . **Reconnaître** la valeur de la jeunesse, sensibilisation de l'ensemble des acteurs concernés par la politique "*jeunesse*" sur le territoire ;

. **Favoriser et développer** les notions intergénérationnelles et de mixité sociale (transmission de l'expérience, préparer la relève des dirigeants bénévoles actuels, source de renouveau) ;

. **Amener** à réfléchir à la qualité d'accueil, du suivi, de la valorisation, de la reconnaissance des bénévoles et des interactions entre ces derniers. ●

FOCUS

EN CONCLUSION PROVISOIRE

Voilà quelques réflexions autour de l'engagement et de son environnement social et sociétal. Consciente de la complexité du thème abordé ici et certaine de n'avoir pas épuisé le sujet, il est impératif pour une fédération comme la FNOMS de continuer à creuser le sillon. Nous savons que les problématiques inhérentes aux conditions de l'engagement associatif sont multiples et pas toujours saisissables.

C'est la loi du genre, mais aujourd'hui nous devons laisser de côté la question des relations entre les pouvoirs publics (collectivités et autres structures publiques), pour autant elles sont à nos yeux fondamentales voire vitales. Il n'y a pas d'activités associatives, en l'occurrence sportives sans territoire.

Acteurs de la dynamique de notre réseau sur les territoires, cher(e)s ami(e)s, la Fédération vous remercie par avance pour vos contributions attendues, alors à vos plumes ou à vos souris !



OFFICES EN ACTION

OFFICE DES SPORTS D'ARRAS (62)

L'académie des bénévoles et dirigeants sportifs

Dispositif innovant d'accompagnement créé pour faciliter le quotidien des associations sportives du territoire, les soutenir dans leur développement et répondre à leurs préoccupations.

LE CONTEXTE

Préalables à la création d'un Office des Sports à Arras (inauguré en septembre 2021), de nombreux temps de concertation ont été menés avec l'ensemble des associations sportives. De tous ces échanges est alors née l'Académie des Bénévoles et des Dirigeants Sportifs de l'Office des Sports d'Arras.

CONCRÈTEMENT

Le dispositif ouvert à toutes les associations adhérentes prend en compte leur diversité. Les rendez-vous proposés réunissent une large variété de personnes investies dans les associations sportives. Autant d'occasions pour les associations de mieux se connaître, de développer des synergies et de créer un collectif du sport arrageois.

Le dispositif se compose de 4 services :

Un éventail de formations et de conférences :

Les sessions mensuelles collectives sont notamment co-construites et réalisées en partenariat avec des structures spécialisées dans l'accompagnement et la formation des associations et bénévoles. Ces temps sont complétés par des coachings personnalisés.

Des rencontres avec des experts :

Des rencontres mensuelles sur des sujets précis avec des experts afin de sécuriser les activités, les projets et actions des associations sportives. Exemples de thématiques traitées : Assurer mon association, ses dirigeants et les activités / Sécuriser juridiquement mon association, etc.

Une ressource numérique

Disponible via le portail internet Cette boîte à outils se compose de documents vierges prêts à l'emploi (budget prévisionnel, modèles types de courriers...), de fiches pratiques, de documents ressources, etc.

Un outil d'autoévaluation

Il permet aux clubs de se situer par rapport à des indicateurs simples, en tenant compte de plusieurs dimensions : financements et partenariats pérennes, ressources humaines internes pour la mise en œuvre du projet associatif et sportif, évolution du nombre de licenciés, etc. •





OMS ROUBAIX

L'académie des dirigeants sportifs

L'Office Municipal des Sports de Roubaix, association loi 1901 à but non lucratif qui existe depuis 1965, facilite la concertation entre les acteurs du sport sur le territoire de la commune. Il soutient les associations sportives locales dans leur organisation quotidienne. Interface entre les associations sportives et collectivités, l'Office du Sport fédère les motivations et les compétences associatives.

L'Office du Sport est un véritable Conseil Sportif Territorial. Son but est de provoquer, encourager, soutenir tous les efforts et initiatives tendant à répandre et développer la pratique, pour tous, de l'éducation physique et sportive.

LES MISSIONS

- Inciter et proposer un Projet Sportif Territorial aux élus de son territoire... en donnant une place aux Activités Physiques et Sportives (APS) dans leur projet politique global ;
- Coordonner et animer la vie locale, par l'organisation de forums du sport, de débats, d'événements, d'initiation à la pratique (école du sport, animations périscolaires et extrascolaires, etc.) ;
- Soutenir et mettre en place des Centres Ressources (administration, matériel, documentation, conseils...) pour les associations sportives, leur apporter des conseils quotidiens...
- Être l'interface de coordination entre les élus, les services municipaux, les usagers et les associations sportives ;

Organisé autour de commissions (Commission Grands Axes, Commission Projet et Sport Santé, Commission manifestations et valorisation des pratiques), l'OMS est force de propositions et de valorisation des pratiques sportives pour les Roubaisiens.

L'ACTION : L'ACADÉMIE DES DIRIGEANTS SPORTIFS

L'Académie des Dirigeants Sportifs se veut innovante, elle s'appuie sur deux notions essentielles : « Ressources et Synergies ». Ces deux notions concentrent le sens du projet « Académie des Dirigeants Sportifs » : soutenir l'action des associations sportives locales par le conseil, la formation, le soutien logistique... Mais aussi, instaurer un jeu collectif par la mutualisation des ressources, la réflexion et la concertation, la construction d'action.

Le projet Académie des Dirigeants se donne pour objectifs de former, mutualiser, partager, qualifier et accompagner toutes les composantes des associations sportives roubaisiennes en lien avec les services de la ville, les partenaires du territoire et la communauté Campus qui adhèrent au projet et qui y participent.

Les besoins identifiés s'appuient sur la nécessité de qualifier les dirigeants associatifs :

- Former les dirigeants associatifs ;
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement individualisé ou collectif ;
- Partager les bonnes pratiques et les valoriser ;
- Rénover le statut de dirigeant ;
- Mutualiser les fonctions supports, les compétences et les moyens matériels. •



INNOVATION

L'OMS Dijon passe au 2.0 en lançant son application mobile !

« OM SPORT DIJON » : voilà le nom de notre nouvel outil de communication.

Dès à présent, vous pouvez télécharger notre application mobile sur l'Apple store ou le Google Play Store.

Le support papier (flyer ou magazine) ou encore internet (site) ne sont plus les supports adaptés pour valoriser les clubs ou encore pour communiquer sur les évènements, offres, résultats...

Nous avons voulu concevoir un outil que tout le monde pourrait avoir sur soi, dans sa poche. De nos jours, le téléphone fait partie de notre quotidien, c'est pourquoi, ça a été une évidence d'évoluer vers ce nouveau mode de communication.

POURQUOI AVONS-NOUS CRÉÉ CET OUTIL ?

Nous avons créé cette application pour :

- Gagner en rapidité et en efficacité ;
- Faciliter l'accès à une activité sportive ou à un événement sportif ;
- Faciliter la relation OMSD / Clubs.

Elle est destinée au grand public (que ce soit les Dijonnais ou les nouvelles personnes qui emménagent dans notre ville), aux pratiquants et aux associations. Très simple d'utilisation, vous pouvez vite trouver l'information qui vous est nécessaire.

**OM
SPORT
DIJON**

QUE CONTIENT-ELLE COMME RUBRIQUES ?

Et bien, en bas de l'écran, vous pouvez trouver un menu avec plusieurs rubriques que voici :

- **Actualités** : Vous trouverez des informations sur l'OMSD, les associations dijonnaises ou la ville de Dijon ou sur le sport en général ;
- **Agenda** : Vous trouverez les événements sportifs à venir, que ce soit des matchs ou toutes autres manifestations (tournois, galas, événements, etc.) ;
- **Carte** : Quand on recherche une activité sportive, on recherche d'abord la possibilité pratiquer autour de chez soi, afin de se faciliter la vie. C'est le but de cette carte, avec la fonction géolocalisation, vous verrez en un clin d'œil les structures autour de chez vous, ainsi que les activités qui y sont pratiquées. La carte localise aussi les événements sportifs à venir ;
- **Notifications** : Vous voulez suivre l'actualité d'un club ou d'une discipline en particulier, il vous suffit simplement d'activer la notification correspondante ;
- **Plus** : Dans cette dernière rubrique, vous pourrez en apprendre plus sur l'OMSD. L'application étant reliée à notre site internet, vous pourrez découvrir l'organisation de l'OMSD, ses missions, ses partenaires. Mais aussi pour les associations sportives, récupérer les informations utiles comme la date des campagnes de subventions, les services offerts par l'OMSD... Enfin, la partie contact, pour savoir où nous nous situons, connaître nos horaires d'ouverture, nos coordonnées. •



OMS SALON-DE-PROVENCE (13)

Tous Inclus Sports : Inclusion des personnes en situation de handicap par l'activité physique

L'OMS de Salon de Provence fédère 96 associations sportives sur son territoire et ses missions traditionnelles leur sont dédiées (prêt de matériel, véhicules, formation, communication...), mais l'OMS s'engage aussi autour de grands piliers que sont le Sport Santé, l'accès à la pratique physique pour tous et en particulier les jeunes des Quartiers Prioritaires, le public féminin, et enfin le Sport Handicap.

Initialement créé en faveur des personnes en situation de handicap (PSH) intellectuel mais fort de son succès dès 2020, « *Tous Inclus Sports* » a élargi ses actions et elles ont été proposées à toutes personnes en situation de handicap mental, psychique, social, moteur et sensoriel.

Dans chacune d'elles, nous avons cherché à positionner la PSH comme acteur de son projet.

Des activités sportives pas comme les autres, où sportifs valides et PSH s'engagent côte à côte à travers une passion commune, celle du sport. Pour effacer les différences, la pratique d'un sport est notre outil pour susciter le besoin et valoriser la réussite de personnes différentes. Courir ensemble, jouer ensemble, pratiquer ensemble, c'est l'occasion de porter un autre regard sur le handicap, c'est aussi un moyen d'exprimer sa solidarité. Notre volonté est d'engager tous les acteurs dans des actions pérennes. Le sport est notre support pour une inclusion sociale réussie.

Fidèle à son objectif de promotion de la pratique sportive pour tous, en partenariat avec l'AGAPEI 13 Nord Ouest et l'association Les Papillons Blancs de Salon, l'OMS a donc, dès 2018, mis en place un accueil dans les clubs pour la découverte d'une activité physique et sportive (APS) sur 3 séances consécutives. Ce dispositif permet à plusieurs établissements spécialisés de pratiquer une APS le vendredi de 12h à 14h en mixant des publics de l'ESAT, l'IME, et des foyers de vie.

Autre action depuis 5 ans, la manifestation « *Du Sport au Château* » est programmée fin mai, dans la cour du château de l'Empéri où sont reçues, près de 165 PSH. Au cours de ces 2 jours, les clubs partenaires vont animer des ateliers de découverte d'APS.

Un objectif de mixité est également à relever car des élèves d'écoles primaires font équipe avec les PSH. Ces mêmes élèves sont ainsi sensibilisés sur le thème du handicap.

D'autre part, les liens créés avec les clubs de Salon et du Territoire ont conduit plusieurs d'entre eux à inviter les bénéficiaires à des rencontres avec leur équipe première. Le Sapela Basket 13, Istres Provence Handball et le RC Salon XIII leur ont offert de belles soirées de sport et de partage.

4^e volet : augmenter l'offre de pratique pour ce public, tout en contribuant à une inclusion sociale au sein même des clubs. En effet, l'OMS aide les associations sportives à intégrer ces personnes à leurs entraînements « classiques » en leur mettant à disposition des éducateurs sportifs spécialisés en activité physique adaptée qui vont venir en renfort de l'encadrement du club.

5^{ème} dispositif : depuis la rentrée scolaire 2020, 2 fois par semaine, des créneaux d'APS en temps périscolaire de 16h30 à 18h, encadrés par des éducateurs sportifs qualifiés, sont proposés pour les jeunes de l'Institut Médico Éducatif « Les Cyprès ».

6^e action qui a débuté en septembre 2021 pour permettre des temps de répit pour les proches aidants, l'OMS propose un samedi par mois, une sortie à la journée avec la découverte d'une APS et la visite du Territoire. Dans un cadre différent de son quotidien, le tout sous couvert d'éducateurs sportifs qualifiés, c'est une journée de « répit » pour la famille ou le proche aidant qui est généralement bien trop rare.

7^e action : création en collaboration avec la MJC d'un stage adapté 100 % gratuit pour les 7-17 ans, sur une semaine des vacances estivales avec des APS animées par les éducateurs des clubs salonnais ainsi que des activités culturelles animées par les animateurs de la MJC. Ce stage est mis en place dans une période où les centres sociaux et médico-éducatifs de la ville sont fermés. Cela offre une solution pour les parents n'ayant pas de moyen de garde ou de vacances.

Ces actions sont impulsées par l'OMS, et en collaboration avec les associations AGAPEI 13, les Papillons Blancs de Salon de Provence (associations familiales), les centres sociaux, le CCAS, la MDPH et les clubs sportifs, nous créons un maillage efficace entre la constellation d'acteurs du territoire.

La dernière action amène à une grande campagne d'information, de sensibilisation et de formation. Nous souhaitons donner l'envie aux responsables de clubs de mettre en place une section spécifique à cette population ou, mieux encore, d'accueillir ce public au sein même de ses créneaux d'activités. L'inclusion est notre priorité. Cela passera par la sensibilisation de nouveaux clubs/associations sportives à ce mode de pratique partagée, en les incitant à la mixité des pratiques « valides » / « handicapés ». Nous soutenons la formation des acteurs des associations sportives partenaires en collaboration avec la FFSA et la FFH. Et enfin nous informons le public de l'offre qui existe sur le territoire grâce à différents moyens (journée des associations, forum handicap, guide des sports, label OMS Handi...)

Notre objectif ambitieux est : « de ne refuser à aucune personne en situation handicap, aucune activité physique et sportive sur Salon de Provence ». •

"Du Sport au château" où personnes en situation de handicap et écoliers font équipe pour découvrir différentes activités sportives.





FÉDÉRATION RESSOURCES

LA FNOMS EN ACTION

"Bénévoles du Sport, le Collectif" Comment encourager et valoriser le bénévolat au service du sport pour tous ?

Face aux changements économiques, culturels et sociaux, le monde associatif peine et doit s'interroger sur son avenir ou tout au moins, lancer des pistes de réflexion pour accompagner le développement d'un nouveau modèle associatif.

LE CONSTAT

Le "club idéal" n'existe plus ! Il doit maintenant répondre aux réalités, se transformer afin de continuer à assurer ses missions, maintenir les emplois et rayonner dans la vie locale et citoyenne. L'Office du Sport doit initier une démarche réflexive auprès des associations, des élus et des citoyens et s'adapter pour répondre aux évolutions et aux besoins !

Avec ce projet, la FNOMS souhaite accompagner les Offices du Sport dans leur engagement dans le sport pour tous, notamment dans le développement et l'engagement bénévole.

DANS QUELS BUTS ?

- Permettre à une association, un club, d'organiser une manifestation dans de **meilleures conditions** (accueil, sécurité, restauration, hygiène, respect de l'environnement...).
- Accueillir avec **bienveillance** des personnes isolées disponibles qui souhaitent s'investir temporairement pour se sentir utiles et s'intégrer à la vie locale.
- Offrir aux plus **jeunes** de vivre une réelle expérience pour leur formation personnelle.
- Créer un **esprit de solidarité** et de soutien, organiser des croisements et des rencontres en favorisant les relations d'entraide et de confiance entre les associations sportives, culturelles et humanitaires.



FOCUS

BÉNÉVOLES DU SPORT, LE COLLECTIF LES OBJECTIFS DU PROJET

- Créer plus de manifestations sportives locales
- Apporter une expérience collective aux jeunes
- Rompre l'isolement par le bénévolat
- Créer les conditions du vivre ensemble grâce au bénévolat
- Créer des "pools" dans l'ensemble des Offices du Sport

NOUVELLE PARUTION

FNOMS RESSOURCES

47



L'ACADÉMIE *des bénévoles*

L'OFFICE DU SPORT, DÉVELOPPEUR ASSOCIATIF

GUIDE PRATIQUE

*Développer les compétences
des associations sportives locales*



13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org



WWW.FNOMS.ORG



LA FNOMS SOUHAITE VOUS COMPTER PARMI SES FIDÈLES LECTEURS !

Nous vous invitons à découvrir nos offres d'abonnement à la revue SPORT DANS LA CITÉ et à remplir le bulletin suivant à nous retourner avec votre règlement à l'adresse ci-dessous.

POUR 1 AN, 3 NUMÉROS IMPRIMÉS

- > FRANCE MÉTROPOLITAINE 27 €
- > DOM TOM 30 €
- > ÉTRANGER 30 €
- > ÉTRANGER HORS EUROPE 35 €



..... € x abonnement(s) = €

TARIFS DÉGRESSIFS « ABONNEMENT SIMPLE »

	FRANCE		DOM/TOM		ÉTRANGER
	TTC	HT	TTC	HT	TTC
De 15 à 30 abonnements	25,50 €	24,98 €	29,00 €	28,70 €	34,40 €
De 31 à 50 abonnements	24,70 €	24,19 €	28,20 €	27,91 €	33,60 €
De 51 à 100 abonnements	23,95 €	23,46 €	27,45 €	27,16 €	32,80 €
De 101 à 200 abonnements	23,15 €	22,67 €	26,65 €	26,37 €	32,05 €
De 201 à 300 abonnements	22,30 €	21,84 €	25,80 €	25,53 €	31,30 €
Plus de 300 abonnements	19,85 €	19,44 €	23,35 €	23,11 €	28,90 €

..... € x abonnement(s) = €

VOS COORDONNÉES

Nom : Prénom :
 Structure :
 Adresse postale :
 Adresse mail personnelle et active :

BULLETIN À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT (ET VOTRE LISTE D'ABONNÉS POUR L'OFFRE COLLECTIVE)

Règlement à l'ordre de la FNOMS par chèque ou virement bancaire.

Banque : CAISSE D'ÉPARGNE IDF OUEST MONTIGNY - Cpte : 17515 00600 08275698072 82

FNOMS : 13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF . Tél. 01 79 84 85 10 . fnoms@fnoms.org

Association Loi 1901 - Agrément du 27 janvier 2005- Parution au Journal Officiel du 8 février 2005 (page 2117).

AVANTAGES ADHÉRENTS

Retrouvez tous les détails et les informations pratiques concernant les offres réservées par nos partenaires aux adhérents de la FNOMS sur extranet.fnoms.org



LE LOGICIEL DE GESTION
POUR LES ASSOCIATIONS

Assoconnect
www.assoconnect.com



DÉFIBRILLATEURS
& FORMATIONS

Défibril
www.defibril.fr



COMMUNICATION
ET RÉGIE PUBLICITAIRE

France Publishing
www.france-publishing.com



GOURDES ÉCO-RESPONSABLES
PERSONNALISABLES

Gobi.
www.gobilab.com



ACTIONS & PRODUITS
POUR LES ASSOCIATIONS

Initiatives
www.initiatives.fr



APPART'HÔTELS
PARTOUT EN FRANCE

KOSY
www.kosy-apparthotels.com



ÉQUIPEMENTS DE VESTIAIRES
ET SANITAIRES COLLECTIFS

LDM Équipement
www.ldmequipement.fr



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
ET PRÉVOYANCE SOCIALE

Mutuelle JUST
www.just.fr



ACCOMPAGNEMENT EN
COMMUNICATION DIGITALE

MY RESO +
www.myresoplus.com



PORTRAIT DE PARTENAIRE

Assoconnect : Notre partenaire numérique

Interview de Jules Hardouin, directeur Grands Comptes et Relations Publiques
par David Guillouf, directeur de la FNOMS

Bonjour Jules, est-ce que tu pourrais te présenter et nous expliquer ton parcours en quelques mots ?

Bonjour David ! Alors j'ai un parcours un peu particulier avec deux casquettes complémentaires. D'un côté, j'ai un parcours bénévole dans le badminton qui m'a fait occuper tous les postes bénévoles possibles d'un club jusqu'à être depuis décembre 2020 Trésorier Général de la Fédération Française de Badminton (FFBad) que les OMS doivent bien connaître.

De l'autre, je travaille chez AssoConnect, partenaire de la FNOMS, qui édite un logiciel de gestion tout en un pour les associations. J'interviens en tant qu'expert du milieu associatif pour aider nos réseaux clients à déployer des solutions numériques ou en représentation pour la société sur des événements ou avec des partenaires, notamment comme conférencier.

Ces deux parcours s'enrichissent évidemment et me permettent d'avoir une vision terrain à 360° du monde associatif et en particulier du monde sportif.

Comme tu le sais nous faisons un dossier sur le bénévolat, avec cette vision un peu large, quel a été le changement le plus significatif des dernières années sur le sujet ?

Sans aucun doute possible c'est la place du numérique dans le quotidien des associations, et donc des bénévoles. En termes de révolution, on est sur la même magnitude que ce qu'il s'est passé il y a 30 ans au sein des entreprises.

Il y a deux grandes tendances qui expliquent le phénomène :

- Les nouveaux dirigeants associatifs ont connu des outils performants tout au long de leurs carrières professionnelles et ont de fait un niveau d'exigence et des attentes sur le sujet,
- Les jeunes générations nées avec internet utilisent elles de manière naturelle des solutions numériques dans leur quotidien et, pour eux, la question ne se pose plus voir est un prérequis à leur engagement puisqu'ils arrivent par ces canaux numériques.

La digitalisation du monde associatif est une tendance de fond qui va continuer à s'accélérer dans les prochaines années. Les outils numériques sont et seront les coéquipiers indispensables de tout bénévole dans son quotidien associatif.



Le numérique pour certains c'est large. Qu'est ce qui te semble être le minimum essentiel aujourd'hui ?

Je crois qu'aujourd'hui il n'est plus possible de ne pas avoir de présence en ligne permettant à toute personne qui vous cherche de vous trouver. On ne répétera jamais assez que les adhérents d'aujourd'hui sont les bénévoles de demain ! Et quand on parle de présence en ligne, c'est deux dimensions à *minima* : un site web et des réseaux sociaux.

Dans le cas du site web, attention car il ne suffit pas juste d'avoir un site web. On parle de site vitrine d'ailleurs et donc il faut respecter 3 choses importantes. La première est qu'il faut qu'il soit à jour, il n'y a rien de pire que de trouver des infos qui sont erronées. La deuxième c'est le visuel du site qui doit coller aux standards actuels. J'ai fait un travail récemment pour un réseau ou en une demi-heure j'avais une palette de sites obsolètes avec des designs qui sentaient bon les débuts d'internet ou les formats forum. C'est à revoir car cela donne une mauvaise image et une mauvaise pub à son association. Enfin, il faut que le site puisse être référencé convenablement par les moteurs de recherche comme Google. Ce sont beaucoup d'éléments techniques à optimiser mais qui sont dans les outils de création de site internet de marché.

Pour les réseaux sociaux, il faut savoir que chaque réseau a ses codes et son public. On ne travaille pas pareil avec Facebook ou avec Instagram par exemple. Aujourd'hui, celui qui a la base la plus large et a su se démocratiser auprès du plus grand nombre est sans aucun doute Facebook. Une page sur ce réseau social me semble être le standard minimum actuel. Mais attention car il faudra penser à l'administrer car les gens peuvent vous contacter dessus. Par ailleurs, il commence à être délaissé par les générations plus jeunes et certains moins jeunes ferment leur compte.

Ce ne sera pas à court terme mais il faut savoir que c'est un monde en mouvement qu'il faut regarder de temps en temps. Si un club développe des projets particuliers, d'autres réseaux pourraient être plus adaptés. Vous pourrez chercher de la viralité vers un public jeune avec TikTok ou sur-activer un événement avec des images via Instagram.

Dans le numérique, le plus dur c'est souvent de faire le premier pas. La présence en ligne est un cas d'étude simple et accessible pour se lancer dans la création de l'univers digital d'un club. Le numérique est un sujet vaste qui peut faire peur mais c'est aussi une mine d'opportunités quand il est bien utilisé !

Beaucoup de nos OMS ont déjà une présence en ligne. Est-ce que tu aurais des idées d'autres chantiers qu'ils pourraient lancer ?

On le disait plus tôt dans l'entretien, il y a une inquiétude légitime sur le niveau d'engagement et de moral des troupes. Il faut donc faire attention aux ressources humaines bénévoles et cela devrait être en haut de la pile. Faciliter le quotidien des bénévoles avec des solutions clés en main a toujours été mon leitmotiv en tant que dirigeant. C'est d'ailleurs le sens de mon engagement chez AssoConnect car je crois que le numérique a un potentiel incroyable sur cette dimension.

Une bonne porte d'entrée pour travailler sur l'apport du digital est de regarder ce qui prend le plus de temps à ses bénévoles. Evidemment, en fonction du niveau de structuration de chaque OMS, les besoins ne seront pas les mêmes mais il y a des problèmes assez récurrents que l'on peut observer. Nous avons d'ailleurs fait un très beau cas d'étude avec l'OMS de Grenoble, que je vous invite à découvrir sur notre blog, qui me paraît assez représentatif. Ils se sont



Les outils numériques sont et seront les coéquipiers indispensables de tout bénévole dans son quotidien associatif.

attaqués à 3 grands chantiers à savoir la communication par mail (notamment leur newsletter), le passage aux adhésions en ligne (avec le paiement par carte) et l'automatisation comptable. À titre d'exemple, ils ont réussi à rapidement obtenir une newsletter très pro dans la forme et la gestion ce qui leur a permis de booster le taux d'ouverture mais aussi le rayonnement auprès de leurs partenaires, notamment presse.

Globalement, je vois 4 vertus importantes à attaquer la digitalisation des tâches quotidiennes des bénévoles, cela permet de :

- Fidéliser avec des tâches moins pénibles à gérer,
- Optimiser le temps bénévole que les gens donnent tout en maximisant le sens de leur action,
- Faciliter la passation entre bénévoles,
- Trouver de nouveaux bénévoles.

Sur ce dernier point par exemple, lors d'une enquête faite auprès de nos clients, nous nous sommes rendus compte que 90% des trésoriers n'avaient aucune connaissance comptable mais que l'outil leur permettait d'accomplir quand même ce rôle et que cela a été une des raisons pour avoir accepté le rôle.

D'ailleurs est-ce que tu pourrais nous rappeler ce que fait AssoConnect ...

AssoConnect est un outil de gestion en ligne tout-en-un pour associations et clubs de sport. L'outil s'articule autour de quatre grands axes à savoir :

- Une base de données de la communauté ou CRM (gestion de la relation client) pour les plus avertis,
- Des fonctionnalités de communication comme la possibilité de créer un site web en format légo ou des newsletters,
- La gestion de la collecte de paiements et donc la possibilité de gérer des boutiques, des campagnes d'adhésions, de la billetterie et des événements,
- La comptabilité avec un outil qui s'adapte au niveau de chacun et qui est alimenté automatiquement par les autres fonctionnalités.

Nous avons réellement pensé la plateforme comme l'épine dorsale numérique du club pour faire gagner un maximum de temps aux bénévoles qui gèrent le club.

Nous avons un modèle basé sur un abonnement, mensuel ou annuel, dépendant du nombre de personnes dans la base de données et qui débute à partir de 24 € par mois.

... et les conditions du partenariat avec la FNOMS ?

La fédération a souhaité faciliter le passage à l'acte numérique en finançant la première année d'abonnement des offices qui souhaiteraient passer à l'étape supérieure en termes de digitalisation.

Pour en profiter, rien de plus simple, venez commencer un essai gratuit sur notre site. Un conseiller vous proposera d'ailleurs une démonstration que vous pourrez personnaliser.

Et d'ailleurs je tiens à souligner que désormais nous avons aussi des OMS qui nous contactent pour financer de la même façon AssoConnect pour leurs clubs affiliés. C'est effectivement un beau projet de collaboration et de mise en valeur du travail de vos structures au service des clubs.

Et en cas de questions, en tout cas n'hésitez pas à nous contacter à fnoms@assoconnect.com ! •



CONTACT

Assoconnect

www.assoconnect.com



LES OUTILS AU SERVICE DES OFFICES DU SPORT

Lancement du service juridique FNOMS en partenariat avec le cabinet ASK

L'offre pour les Offices du Sport s'enrichit dès maintenant avec le lancement de notre nouveau Service juridique fédéral, en association avec le Cabinet d'avocats spécialisé dans le Sport : ASK.

Notre service juridique se constitue en plusieurs parties :

- Un conseil juridique offert à nos Offices du Sport
- Une veille juridique trimestrielle
- Des fiches techniques juridiques
- Des tarifs contentieux

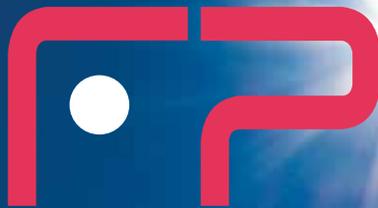


ASK, C'EST QUI ?

Le Cabinet ASK a été fondé en 2013. Il dispose d'une expertise reconnue en droit du sport, mais également en droit des associations, droit des affaires, droit du travail. Des domaines intimement liés à la sphère sportive.

À ce titre, il accompagne notamment des fédérations, des associations sportives, des clubs de football professionnels, des athlètes.

C'est cette expérience pluridisciplinaire qui permet au Cabinet ASK de proposer une approche à 360 degrés et ainsi de répondre à des demandes juridiques variées et centraliser au maximum les problématiques de chaque client.



France Publishing

**COMMUNICATION,
WEB AGENCY,
RÉGIE PUBLICITAIRE**

L'AGENCE DE COMMUNICATION DE VOTRE OMS

NOUVEAU : MINIBUS POUR LES CLUBS !

COMME POUR LES GUIDES DES SPORTS,
NOUS NOUS CHARGEONS INTÉGRALEMENT
DU FINANCEMENT GRÂCE À NOS PARTENAIRES LOCAUX



**UN MINIBUS
POUR VOS CLUBS & ASSOCIATIONS**

**France publishing Sports EN ASSURE LE FINANCEMENT INTÉGRAL
grâce à nos entreprises locales et régionales**

**NOUS METTONS GRATUITEMENT
TOUS TYPES DE SUPPORTS
DE COMMUNICATION À LA DISPOSITION
DE VOTRE OMS OU SERVICE DES SPORTS**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS :
contact@france-publishing.com**



ÉDITION

RÉGIE
PUBLICITAIRE

CONSEIL EN
COMMUNICATION



Partenaire officiel
de la F.N.O.M.S



Véhicule de confort mis à
disposition gratuitement
Kilométrage illimité,
de 9 à 16 places



France Publishing

peeks

Siège social : 16 Rue Brunel - 75017 Paris

Agence Sud Méditerranée : Immeuble le François - 34170 Castelnau le Lez

contact@france-publishing.com - www.france-publishing.com - www.peeks.fr

ici

salon
des maires
et des collectivités locales

NOUS CULTIVONS
DES SOLUTIONS

AMF
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES COLLECTIVITÉS PROFESSIONNELLES

INFOPRO
digital



RETROUVEZ LA FNOMS AU SMCL

22-24 NOVEMBRE 2022 • PARIS • PORTE DE VERSAILLES

Au cœur de l'écosystème sportif réuni et mobilisé sur le salon,
à la croisée des enjeux d'inclusion, de solidarité, de jeunesse,
de santé mais aussi d'évolution et de transformation écologique,
numérique et sociétale à l'œuvre dans les territoires.

salondesmaires.com

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE

